

AVENANT A LA CONVENTION SUR LES BONS USAGES

ENTRE AVOCATS ET EXPERTS

ENTRE LES SOUSSIGNES

1°) Les Ordres des Barreaux de BORDEAUX, ANGOULEME, BERGERAC, LIBOURNE et PERIGUEUX représentés par leurs Bâtonniers en exercice,

D'une part,

Et

2°) La Compagnie des Experts Judiciaires du ressort de la Cour d'Appel et du Tribunal Administratif de Bordeaux, représentée par son Président en exercice, Monsieur Georges RASCLE demeurant à MERIGNAC (Gironde), 174, avenue du Truc .

D'autre part,

IL A ETE RAPPELE CE QUI SUIT :

En date du 2 mai 2007, les soussignés ont régularisé une convention sur les bons usages entre avocats et experts.

La convention tend à l'amélioration du déroulement et de la qualité des expertises judiciaires tant en matière civile qu'administrative.

A la pratique il est apparu que deux modifications devaient être apportées.

En conséquence, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – TRANSMISSION D'UNE COPIE DES RAPPORTS AUX AVOCATS DES PARTIES

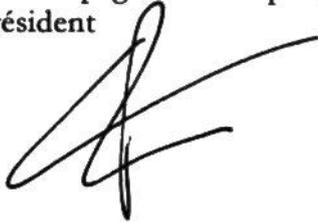
Dans le souci d'une bonne administration de la justice, les parties conviennent de maintenir l'usage consistant, pour les experts judiciaires, à adresser un exemplaire de leur rapport d'expertise aux avocats des parties.

ARTICLE 2 – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION VISEE A L'ARTICLE 3 DE LA CONVENTION DU 2 MAI 2007

Si l'Ordre des avocats et(ou) la Compagnie des Experts Judiciaires sont saisis d'un différend né à l'occasion d'une expertise judiciaire, Monsieur le Bâtonnier et le Président de la Compagnie des Experts Judiciaires désigneront respectivement un avocat et un expert qui s'efforceront de contribuer à la résolution du différend dans les meilleurs délais .

Fait à, *Bordeaux*
Le 2.12.2008

Pour la Compagnie des Experts Judiciaires
Son Président



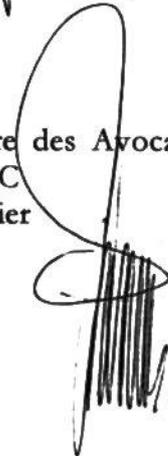
Pour l'Ordre des Avocats au Barreau de
BORDEAUX
Son Bâtonnier



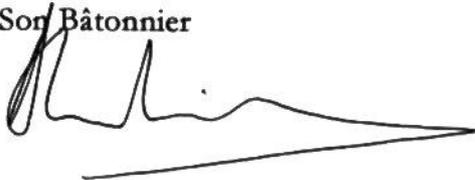
Pour l'Ordre des Avocats au Barreau de
PERIGUEUX
Son Bâtonnier



Pour l'Ordre des Avocats au Barreau de
BERGERAC
Son Bâtonnier



Pour l'Ordre des Avocats au Barreau de
LIBOURNE
Son Bâtonnier



Pour l'Ordre des Avocats au Barreau de
la CHARENTE
Son Bâtonnier

